

**Olivier Dumoulin. *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*. Paris, Albin Michel, 2003. 343 p.**

Frédéric Boily

Volume 4, Number 1, Fall 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024634ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024634ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boily, F. (2003). Review of [Olivier Dumoulin. *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*. Paris, Albin Michel, 2003. 343 p.] *Mens*, 4(1), 125–130.  
<https://doi.org/10.7202/1024634ar>

**Olivier Dumoulin. *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*. Paris, Albin Michel, 2003. 343 p.**

Après avoir été dans l'ère de l'historien qui « ressuscite » (Michelet) et dans celle de l'historien « fossoyeur » (Michel de Certeau), nous serions maintenant entrés dans l'ère de l'historien « démiurge ». Le nouveau rôle du spécialiste des temps révolus ne serait pas tant de décrire une réalité passée que de témoigner comme expert. De professeur qu'il était, l'historien serait de plus en plus un acteur engagé, un témoin appelé à donner son avis devant les tribunaux. Ainsi, la légitimité du travail historique reposerait bien davantage sur la capacité que l'historien a de faire de l'histoire un « remède social » que sur le seul « amour de la vérité » (p. 122). Or, paradoxalement, ceux qui agissent comme experts, comme lors du fameux procès de Maurice Papon (1998), doivent témoigner « de ce dont ils n'ont pas été les témoins » (p. 12). Tel est l'essentiel de la thèse d'Olivier Dumoulin, maître de conférences en histoire à Rouen, qui signe ici un ouvrage bien écrit, richement documenté, qui a également le mérite de ne pas se limiter au cadre français.

La première partie de l'ouvrage, tout simplement passionnante, décrit cette figure de l'historien expert qui remplit « un rôle social nouveau dont la légitimité repose sur l'aptitude à rester fidèle aux principes d'action du savant » (p. 35). En effet, explique Dumoulin, l'historien justifie sa prise de parole selon une autre logique que celle des gardiens de l'ordre : « L'historien oppose son activité à celle du juge et du policier et leur logique de la culpabilité ; l'historien aurait pour rôle de retrouver le sens des conduites, des actes, des paroles. » (p. 48) Toutefois, l'historien ne peut impunément devenir un témoin expert et continuer à prétendre être seulement au service de la vérité. Le cas suisse est emblématique, aux

yeux de l'auteur, de l'instrumentalisation politique qui guette l'opération historique. D'une certaine manière, on ne demande pas seulement aux historiens de faire toute la lumière sur les responsabilités suisses dans le blanchiment des sommes d'argent que les nazis ont spoliées aux juifs, puisque l'on attend d'eux qu'ils redonnent de la respectabilité aux Helvètes : « L'historien, sa science de la vérité et sa méthode deviennent ainsi les arbitres capables de redonner une nouvelle virginité à la Suisse. » (p. 59) L'imbrication du rôle scientifique et judiciaire de l'historien conduit donc à une redéfinition de sa fonction, ce qui est peut-être encore plus manifeste aux États-Unis.

En effet, que ce soit en ce qui concerne la protection de l'environnement ou le droit des minorités, les « avocats attendent ici des historiens qu'ils prescrivent l'identification des acteurs afin d'agir sur la dévolution d'une manne financière » (p. 71). Par exemple, il revient aux historiens d'authentifier le lien historique reliant le groupe d'aujourd'hui à celui d'hier. S'il en est ainsi, ce serait en raison de la judiciarisation des rapports sociaux, comme c'est le cas pour le Canada. C'est d'ailleurs ce qui distinguerait la situation en Amérique du Nord de celle qui prévaut en Europe. Ce qui fait dire à Dumoulin que l'historien est, ici, la « cheville ouvrière » du débat. Selon l'auteur, les historiens américains auraient intériorisé l'idée que, partie prenante dans le débat social, ils n'agissent plus seulement au nom de la recherche de la vérité mais avec une volonté de construction de sens. Une idée que l'on retrouve dans la « public history », laquelle « s'inscrit dans la commande explicite » et non « dans l'art pour l'art » (p. 94). Et s'il y a peu d'entreprises de consultation historique ayant pignon sur rue dans l'Hexagone, nous dit Dumoulin, là aussi pourtant on voit poindre « l'histoire appliquée ».

Un des points forts de l'analyse de cette première partie, c'est de montrer qu'à partir du moment où l'historien met les pieds dans la salle du tribunal — ou lorsqu'il se met au service d'une entreprise comme il lui arrive de le faire aux États-Unis —, il doit s'attendre à en subir les contrecoups. La logique partisane propre au système judiciaire fait en sorte qu'il peut difficilement s'en tenir à son rôle de scientifique. Par exemple, pendant un long procès, un historien expert devra s'en tenir au même discours alors qu'il pourrait bien être tenté de changer d'avis, ce qui est tout à fait normal dans une salle de cours mais beaucoup plus embêtant dans l'enceinte du tribunal. En fait, le juge peut le ramener à l'ordre au nom même des « critères internes » qui fondent la discipline historique, comme ce fut le cas, croit l'auteur, dans l'affaire qui opposa Bertrand de Jouvenel à Zeev Sternhell, historien spécialiste du fascisme. Bref, la contrepartie de la nouvelle puissance de l'historien, c'est sa responsabilité devant l'instance judiciaire.

Prenant des libertés avec la chronologie, l'auteur revient sur ses pas, dans la seconde partie de l'ouvrage, pour montrer comment le rôle social de l'historien a été compris par certains des plus importants représentants français de la discipline. Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, les historiens ont conscience d'être des « instituteurs de la patrie ». Par exemple, au temps de l'affaire Dreyfus, ils ont la ferme conviction que vérité, rigueur scientifique et conscience civique vont de pair, c'est-à-dire que la « conscience de l'honnête homme et la conscience du savant ne font qu'un [...] » (p. 170). Que ce soit avec Ernest Lavisse ou Gabriel Monod, l'histoire est vue comme une « propédeutique à l'action dans la cité » (p. 184). L'historien est donc tout autant un professeur d'éducation à la nation qu'un savant.

Dans cette logique, en 1914-1918, l'historien défend ouvertement son pré carré national, le service de la patrie étant tout simplement vu comme un moyen de défendre la vérité. La science est donc « au service de la nation » (p. 193). En fait, même après la guerre, explique Dumoulin, plusieurs historiens qui participent à la redéfinition de la carte européenne ne voient guère d'incompatibilité entre leur rôle de savant, de professeur et de citoyen.

Cependant, au sortir du premier conflit mondial, les historiens renoncent, comme le montre l'auteur dans la troisième partie de l'ouvrage, à être au service de la nation. C'est que, peu à peu, s'impose la « politique de l'apolitisme », selon l'expression de Christophe Charles citée par Dumoulin. Voulant se faire savant et chercheur, les historiens adoptent, « par mimétisme », les « canons de la recherche scientifique » (p. 241).

À cet égard, les Annales sont particulièrement intéressantes, car il y a chez ses fondateurs une volonté de donner un sens à la démarche historique tout en évitant l'asservissement à une cause : « Le but assigné à la revue est de combler les fossés qui séparent les "hommes d'action" des historiens » (p. 252). Le rôle social de l'historien est clairement d'aider les hommes d'action mais, paradoxalement, sans leur prodiguer de conseils pratiques. Dumoulin nous décrit un Lucien Febvre qui tente de trouver — sans vraiment y parvenir (p. 258) — la clef qui lui aurait permis de réconcilier l'homme d'action et l'homme de science. Quant à Marc Bloch, il aurait cru que l'histoire était une discipline utile et nécessaire à la formation de l'esprit critique, encore que les années trente l'amènent à rompre avec la pure ascèse historique. Au total, l'auteur dépeint le portrait de deux historiens tiraillés par les exigences de la science et de l'action.

Nulle part mieux que pendant l'Occupation peut-on observer les dilemmes existant entre le rôle de savant et de

citoyen. Au début, les revues continuent de paraître et l'indifférence prévaut à l'égard de Vichy et de l'occupant, ce qui est interprété comme une « acceptation » (p. 283). Par la suite, explique Dumoulin, certaines critiques sont adressées à travers les comptes rendus, encore que d'autres historiens se mettent littéralement au service de l'État français et de la collaboration.

Passant peut-être un peu trop rapidement sur les années venant après 1945 (il ne souffle mot de la guerre d'Algérie), Dumoulin explique qu'une certaine confusion des rôles continue de perdurer encore que l'historien ne s'identifie plus nécessairement à la figure de la nation. Par exemple, Jacques Julliard, qui gravitait dans l'orbite de la gauche autogestionnaire des années 1970, voulait étudier le mouvement ouvrier pour y découvrir une identité dont il aurait été en quelque sorte le porte-parole. L'auteur semble toutefois croire que l'on a assisté, dans plusieurs revues, à un « glissement progressif de la cause militante au statut savant » (p. 311). Toutefois, la vague de commémorations aurait eu pour effet de ramener les historiens sur le devant de la scène en leur redonnant un sentiment d'utilité. En somme, si les historiens d'aujourd'hui ont investi le prétoire ce n'est pas par hasard, mais plutôt parce qu'il y a une tentation permanente de jouer un rôle dans la cité qui travaille la discipline.

À l'arrivée, le lecteur est bien entendu curieux de connaître la propre conception de l'auteur quant au rôle de l'historien. À cet égard, il plaide pour un rôle classique de « démythologisation » : aujourd'hui comme hier, l'historien aurait pour fonction de « détruire les histoires fausses » et de « démonter les sens imposteurs » (p. 335). Évidemment, d'aucuns reprocheront à Dumoulin d'avoir une conception de l'histoire bien peu enthousiasmante et dépourvue d'ambition. Mais une telle critique — que l'on ne manquera certain-

nement pas de lui adresser — est-elle justifiée ? On peut en douter, car son ouvrage montre bien qu'à partir du moment où un historien endosse les habits de l'expert et prétend faire plus que de simplement expliquer ce qui a été, les tensions sinon les contradictions surgissent rapidement entre le rôle de savant et celui d'acteur engagé. Dans ces conditions, le fardeau de la preuve ne repose-t-il pas sur ceux qui ont une « conception démiurgique » de l'historien, pour reprendre la catégorisation de Dumoulin, plutôt que sur ceux croyant que l'historien a seulement pour fonction de rétablir la vérité ? En d'autres termes, on peut croire qu'il incombe aux « insatisfaits », si on peut les appeler ainsi, d'expliquer pourquoi l'historien doit faire plus que simplement raconter le passé avec un souci toujours plus grand de véricité. En tout cas, il y a là matière à débats, et c'est d'ailleurs le grand mérite de cette étude que d'inciter le lecteur à la réflexion. Au total, voilà un ouvrage fort stimulant qui ravira tous ceux qui s'interrogent sur le rôle actuel de l'historien dans la cité.

*Frédéric Boily*

*Chaire de recherche du Canada en histoire  
et économie politique du Québec contemporain  
Université Laval*

**Catherine Bouchard. *Les nations québécoises dans L'Action nationale. De la décolonisation à la mondialisation.* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2002. 146 p.**

On aurait eu tout lieu de se réjouir de ce que les anthropologues s'intéressent à un sujet trop souvent réservé aux historiens et aux politologues. Malheureusement, la parution du